

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Associations et coopératives

Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire [LP]

**ECTS**
60 crédits**Durée**
1 an**Établissement**
Université Paris
Nanterre

Présentation

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente plus de **10%** des effectifs salariés en France.

Les associations et les coopératives en sont un des piliers et emploient plus de 8 salarié.e.s sur 10 du secteur de l'ESS.

C'est pourquoi un focus est réalisé sur les associations et les coopératives mais les autres composantes de l'ESS ne sont pas oubliées.

La formation LP GOESS ne comportant qu'un seul parcours, celui-ci reprend les informations présentées au niveau de la formation.

- Connaître les statuts juridiques (en particulier associatifs et coopératifs), leurs enjeux et les obligations en matière de droit du travail.
- Mettre en œuvre et animer un système d'organisation adapté au projet de la structure.
- Concevoir et monter des projets d'utilité sociale.
- Participer à la gestion et à la mobilisation des ressources humaines salariées et bénévoles.
- Participer à la recherche de ressources financières.
- Concevoir et mettre en place des partenariats variés.
- Participer aux démarches de marketing et de communication.
- Appréhender le langage comptable et notamment les spécificités associatives.
- Elaborer le budget d'un projet et les dossiers de demandes de financement.
- Travailler en équipe.

Objectifs

- Comprendre les enjeux et spécificités du secteur de l'ESS.
- Mobiliser des compétences multiples, aussi bien transversales que techniques, pour répondre aux demandes d'efficacité et d'innovation sociale des parties prenantes.

Savoir-faire et compétences

- Situer le secteur de l'économie sociale et solidaire et ses enjeux dans une perspective pluri-dimensionnelle.

Les + de la formation

- Laboratoire de mise en situation professionnelle : l'association de la LP est créatrice et porteuse de l'AGORAé Paris Nanterre (épicerie solidaire étudiante et lieu de vie).
- Equipe pédagogique stable et impliquée composée de professionnel.le.s et d'enseignant.e.s.
- Modalités de contrôle des connaissances qui se rapprochent souvent de situations professionnelles.
- Liens avec les acteurs professionnels et certains services de l'université et du CROUS.
- Retours positifs des professionnel.le.s sur les étudiant.e.s (stages, alternance).



- Adéquation entre la formation et les besoins du secteur.

Programme

Contrôle des connaissances

Contrôle continu.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 12 semaines minimum- 24 semaines maximum

12 à 24 semaines pour les étudiant.e.s en formation initiale.

12 semaines pour les étudiant.e.s en formation continue.

Stage à l'étranger possible.

Et après

Conditions d'admission

Bac + 2 (L2 - DUT - BTS...) ou équivalent.

Pré-requis obligatoires

- Bac+2 tertiaire.
- Motivation pour l'Economie Sociale et Solidaire.

NB : Un bac+2 dans un domaine autre que le tertiaire n'est pas un frein si expérience dans l'ESS (exemple : secteur associatif).

Pré-requis recommandés

Expérience dans l'ESS (bénévolat dans une association, service civique, stage).

Contact(s)

Poursuite d'études

Les licences professionnelles ont pour objectif une insertion professionnelle directe (cf arrêté LP du 6 décembre 2019).

Les poursuites d'études immédiates sont censées être minoritaires. Possibilité d'accéder en master 1 sur validation de la commission pédagogique de master 1.

Après une expérience professionnelle, possibilité d'accéder directement en master 2 après VAP (validation des acquis professionnels et personnels).

Insertion professionnelle

- Adjoint.e de direction
- Assistant.e administrati.f.ve et financier.e
- Chef.fe de projet – Chargé.e de mission - Chargé.e de développement
- Adjoint.e responsable partenariats - Responsable bénévolat et volontariat
- Responsable de petite structure
- Eventuellement poste dans une administration publique en lien avec l'ESS ou dans le secteur privé lucratif (autre qu'ESS).

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique

Mohamed Akil

✉ akilm@parisnanterre.fr

Anthony Cardia

✉ acardia@parisnanterre.fr

Lieu(x)

📍 Nanterre



Admission

Organisation

- Début septembre à début juillet (fin août pour les contrats d'apprentissage)
- 2 semestres.
- Cours assurés par des enseignant.e.s universitaires et des professionnels du secteur.
- Projet tuteuré.
- Stage de 12 semaines minimum ou alternance en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

